



# ACADÉMIE DE GUYANE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

LE RECTEUR DE REGION ACADEMIQUE  
RECTEUR D'ACADÉMIE  
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Cayenne, le 16 mars 2022

A

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements adjoints,  
Mesdames et Messieurs les directeurs délégués aux  
formations professionnelles et technologiques

DEC-2  
DIVISION DES  
EXAMENS &  
CONCOURS

Affaire suivie par :  
Trécy DIOMAR-HALIAR  
Référence

Téléphone  
05 94 27 21 88

Courriel  
Trecy.diomar-haliar  
@ac-guyane.fr

B.P. 6011  
97306 CAYENNE Cédex

**Objet :** Circulaire d'organisation inter académique du brevet technicien supérieur  
« TOURISME » - Session 2022

**Référence :**

- Circulaire nationale d'organisation du BTS Tourisme – (33426) – session 2022

**PJ :**

- Calendrier d'examens ... *Annexe I*
- Déroulement des épreuves orales et pratiques ... *Annexe II*
- Correction des épreuves écrites ... *Annexe III*
- Délibération – jury final ... *Annexe IV*

## **CIRCULAIRE INTER ACADÉMIQUE du BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR « TOURISME » SESSION 2022**

L'Académie de la Guyane s'inscrit dans un regroupement inter-académique avec pour académies rattachées, la Guadeloupe, la Martinique et se constitue en aide à la correction pour la Nouvelle-Calédonie.

Cette session 2022 déterminera les modalités d'organisation, de corrections et de délibération du jury final du BTS Tourisme.

Dans ce cadre, vous trouverez ci-après des éléments d'organisation qui complètent la circulaire nationale susvisée.

### **REUNION NATIONALE D'HARMONISATION**

Afin d'harmoniser les pratiques d'évaluation, une réunion nationale de mise au point du barème de correction des épreuves E3 et E5 se tiendra :

**Le mardi 24 Mai 2022 (U3 et U5) - à partir de 09 heures  
Au Lycée Colbert  
20 rue Louis Jovet  
Lyon 8ème**

Le/Les professeur(s) désigné(s) pour participer à cette réunion est/sont :

- M. BELVEZE Christophe - LGT GASTON MONNERVILLE pour U3
  - Mme LAWRENCE Diane du Lycée des Métiers de l'hôtellerie et du tourisme « Archipel Guadeloupe », Le Gosier (Guadeloupe) pour U5
- La convocation sera établie par l'académie de rattachement ?**



## I. ORGANISATION DE L'EXAMEN

- **EFFECTIFS INTER-ACADÉMIQUES**

GUYANE	TOTAL
LGT G. MONNERVILLE	17
LPO L. ELFORT	0
INDIVIDUELS GUYANE	0
GUADELOUPE	TOTAL
LMHT ARCHIPEL	30
ESCAG LES ABYMES	1
ENACO	1
CNED	1
MARTINIQUE	TOTAL
LGT DE BELLEVUE	22
LYCEE DE L'UNION	16
INDIVIDUELS MARTINIQUE	1
ENACO	1

- **CENTRES D'EXAMENS**

Les centres d'examen sont ouverts en 2022 dans les lycées généraux, technologiques et polyvalents qui dispensent un enseignement préparant à la spécialité du Brevet de Technicien Supérieur Tourisme.

Les candidats individuels et des centres de formation, non habilités à la pratique du CCF, subiront les épreuves, dans un établissement public centre d'examen.

Académies	Centres épreuves
GUADELOUPE	Lycée des Métiers de l'hôtellerie et du tourisme « Archipel Guadeloupe » Saint-Félix B.P 249 – 97190 Le Gosier Tel : 0590 85 28 91 Mail : <a href="mailto:ce.9711066g@ac-quadeloupe.fr">ce.9711066g@ac-quadeloupe.fr</a>
GUYANE	LGT Gaston Monnerville Rue du Lycée B.P 712 - 97387 Kourou Cedex Tel : 0594 32 82 00 Mail : <a href="mailto:ce.9730108e@ac-guyane.fr">ce.9730108e@ac-guyane.fr</a>
	LPO Léopold Elfort RD 8 Savane Sarcelle – 97360 Mana Mel : <a href="mailto:ce.9730421v@ac-guyane.fr">ce.9730421v@ac-guyane.fr</a>
MARTINIQUE	LPO Bellevue Rue M-Thérèse Gertrude B.P 637 97200 Fort-de-France Tel : 0596 72 88 60 Mail : <a href="mailto:ctxbellevue@gmail.com">ctxbellevue@gmail.com</a>



- **CALENDRIER**

Les épreuves écrites de la session 2022 du BTS Tourisme débiteront le lundi 16 mai 2022, conformément au calendrier établi et conformément aux recommandations.

Chacune des situations d'évaluation en cours de formation (CCF) se déroule à un moment choisi par l'enseignant ou le formateur, en fonction du niveau atteint par le candidat.

Les dates des épreuves ponctuelles sont laissées à l'initiative du recteur d'académie à l'exception des épreuves communes qui sont définies selon un calendrier national préétabli.

Un listing des coordonnées de professionnels des spécialités relatif au BTS TOURISME devra être transmis à la **Division des Examens et Concours de l'Académie de la Guyane**.

- **Notes et appréciation des correcteurs et interrogateurs**

Les interrogateurs et correcteurs appliqueront strictement les principes énoncés dans la « Charte de déontologie des examens » : neutralité, objectivité, probité, confidentialité, égalité de traitement des candidats.

Cette charte constitue un document de référence et doit faire chaque fois que possible, l'objet d'une très large diffusion vers les examinateurs et centres.

La notation et l'appréciation fournies par les correcteurs et/ou les interrogateurs sont des éléments déterminants et éclairants tant pour le jury que pour les candidats.

En conséquence, il est demandé et attendu des correcteurs et des interrogateurs :

- De faire apparaître les éléments d'appréciation à l'emplacement réservé à cet effet ;
- De proscrire toute appréciation non liée à l'évaluation d'une connaissance ou d'une compétence dans le domaine évalué ;
- De compléter la note – en particulier lorsque celle-ci est en dessous de la moyenne – d'une appréciation littérale explicite et en rapport ;
- De renseigner et compléter toutes les rubriques des grilles de notation.

Les fiches ou grilles de notation dûment renseignées seront remises, après les épreuves, au(x) centre(s) de corrections et de délibération.

Ces fiches ou grilles sont conservées pendant un an et sont communicables (droit d'accès aux documents administratifs) au même titre que les copies sauf mention contraire, en cas de demande ou réclamation des candidats.

- **PAPETERIE – MATERIELS AUTORISES**

Afin de garantir l'anonymat, le papier de composition modèle Éducation nationale de copies CYCLADES « CCYC : DNE SANTORIN » sera impérativement utilisé par tous les candidats et pour toutes les épreuves écrites, par toutes les académies – **dématérialisation pour mise à disposition sur SANTORIN**.

**Ce modèle national de copies CYCLADES devra impérativement être utilisé pour les épreuves dématérialisées.**

Les annexes à rendre avec la copie seront au format A4/A3 lorsque cela est nécessaire. Elles devront être numérotées par le candidat et agrafées par le surveillant, au bas de la copie lors de sa remise.

- **LIVRETS SCOLAIRES**

Les livrets scolaires devront être conformes au modèle préétabli (voir circulaire nationale transmise).

Les livrets scolaires des candidats, devront être transmis pour **le Lundi 13 juin 2022 directement au Lycée Gaston Monnerville – dernier délai – ENVOI CHRONOPOST.**

- **ORGANISATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION**

La délibération du jury final se déroulera le **Lundi 27 juin 2022** au LGT Gaston Monnerville de Kourou à partir de 9h00. **La visio-conférence sera privilégiée.**

**La Présidente de Jury est M. DONALD FOLIWE, IA-IPR Economie gestion.**

## **II. INSTRUCTIONS RELATIVES AUX MODALITÉS DE CORRECTION ET DEROULEMENT DES ÉPREUVES**

- **Suivi de la qualité des travaux des commissions d'évaluation**

Pour chacune des épreuves ou sous-épreuves ponctuelles orales et pratiques, une réunion d'entente sera organisée avant le début des épreuves. Elle sera animée par un président désigné par l'inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional en charge de la spécialité.

Une réunion d'harmonisation, dont la date sera fixée par le recteur, se tiendra sous la responsabilité de l'IA-IPR et permettra de contrôler, pour chacun des établissements concernés, les dossiers des candidats, la nature des travaux proposés aux candidats et l'adéquation des prestations évaluées ainsi que les notes attribuées. Ces documents, conservés par l'établissement, seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée jusqu'à la fin de la session suivante.

**Conformément à la circulaire nationale, l'Inspecteur général, responsable du BTS Tourisme, désignera en temps utile, en relation avec les Recteurs ou vice-recteurs concernés, les professeurs et inspecteurs fonctionnellement impliqués qui devront se rendre dans les académies de Guadeloupe, Martinique et Guyane afin de participer aux épreuves orales ou pratiques, ainsi qu'aux travaux de jury. Leurs frais de mission seront à la charge des Rectorats de destination.**

Pour chacune des épreuves ponctuelles, les chefs de centre veilleront à ce que les professeurs n'interrogent pas leurs élèves.

- **Condition de recevabilité des dossiers**

**Dépôt des documents pour les candidats individuels :**

La remise des dossiers se fera **au plus tard le Mardi 17 mai 2022** directement dans les établissements centres examen.

Chaque candidat devra se présenter avec un exemplaire de son dossier lors de chaque épreuves orales (épreuves de langues et professionnelles).

Un exemplaire du dossier reste à la disposition des commissions d'interrogation dans les établissements de passage d'examen.



### Contrôle de conformité des documents fournis :

Le contrôle de conformité est effectué par les professeurs évaluateurs avant l'interrogation et aura lieu **le Vendredi 20 mai 2022** Les enseignants désignés sont :

Académies	Enseignants désignés	Académie d'intervention
<b>GUYANE</b>	MME AUBERT Nolwenn	LGT Gaston Monnerville
	MME HAMBLET-CIPPE Rosine	
<b>GUADELOUPE</b>	MME MARIE-LUCE/BRASSEUR France-Lène	LMHT Archipel Guadeloupe
	M. POZZO Jean-Michel	
<b>MARTINIQUE</b>	MME ROCHE Roseline	LGT Bellevue
	MME GALBON Raphaël-Nicole	

**Attention** – Un contrôle de conformité du dossier sera effectué avant l'interrogation au sein du centre épreuve désigné.

#### Épreuve E4 : Gestion de la relation clientèle touristique

Si non-conformité du dossier, **la mention NV sera attribuée (non valide)** à l'épreuve. Le candidat ne pourra pas être interrogé.

**La non-conformité du dossier est prononcée si :**

- absence du dépôt de dossier
- absence de fiches de compétences et/ou attestations
- attestations non visées ou non signées par les personnes habilitées
- durée d'immersion en milieu professionnel inférieure à la durée réglementaire (situation sanitaire prise en compte)
- dépôt du dossier au-delà de la date fixée du **Mardi 17 mai 2022 – dernier délai**

#### Épreuve E6 : Gestion de l'information touristique (pour les candidats non habilités au CCF)

L'absence de présentation du dossier ou la non-conformité entraînent l'impossibilité d'interroger le candidat, **la mention NV sera attribuée (non valide)** à l'épreuve.

**La non-conformité du dossier est prononcée si :**

- absence du dépôt de dossier
- dossier non conforme (fiches descriptives/compétences/fiches maîtrise des outils manquantes)
- dépôt du dossier au-delà de la date fixée du **Mardi 17 mai 2022 – dernier délai**



## • DÉROULEMENT DES ÉPREUVES ORALES



Il est rappelé aux enseignants que l'identité des candidats doit être vérifiée avant les épreuves.

### Remarques spécifiques pour l'épreuve U4 – Gestion de la relation clientèle touristique.

Le dossier support de l'évaluation est composé de :

- Une fiche de compétences et ses fiches de situation GRCT établies et signées par le candidat.
- Le (ou) les certificats de stage ou contrat d'alternance ou certificat de travail

**Attention particulière** – Chaque académie organisera un temps pour la préparation des sujets (pour les phases 1 et 2) en amont des interrogations. (Fiche consigne en annexe de la circulaire nationale).

**\*Les centres de formation devront déclarer à la DEC de leur académie le GDS utilisé lors de la formation de leurs candidats.**

**Sujets : L'élaboration des sujets est à la charge de l'académie PILOTE et sera en lien avec les professeurs de GUYANE, GUADELOUPE et MARTINIQUE désignés par l'inspecteur général en charge du BTS Tourisme.**

### Trois journées de travail en visioconférence sont prévues pour l'élaboration des sujets :

- Date à définir en lien avec **Mr Donald FOLIWE – IA IPR** et le bureau des sujets  
Le lien pour ces réunions à distance sera communiqué par la DEC de l'académie de la GUYANE par mail.

### Remarques spécifiques pour l'épreuve U6 – Gestion de l'information touristique (pour les candidats non habilités au CCF)

Le candidat apporte ses propres productions numériques le jour de l'épreuve, ainsi que son dossier comportant :

- 2 fiches descriptives de production, correspondant au programme de la 1<sup>ère</sup> année de formation.
- 1 fiche descriptive correspondant à une production multimédia réalisée au cours de la 2<sup>ème</sup> année de formation.
- 1 fiche de compétence GIT, établie et signée par le candidat.
- La fiche de niveau de maîtrise des outils informatiques et multi média, établie et signée par le candidat (voir référentiel du diplôme page 76).

### Déroulement des épreuves facultatives orales EF2 - EF3 et EF4 :

#### Dépôt des documents pour les candidats individuels :

- La remise des dossiers EF2 et EF3 se fera le **Mardi 17 mai 2022** à 8h directement dans les établissements centres épreuves.

#### Remarques spécifiques pour l'épreuve - EF2 / EF3

**EF2** - Un temps doit être prévu pour les membres de la commission afin de lire le dossier et pour faire l'harmonisation après l'audition des candidats.

**EF3**- Un temps doit être prévu pour l'harmonisation générale.



**Remarques spécifiques pour l'épreuve EF4 – Engagement étudiant.**  
L'épreuve se déroule à l'issue de l'épreuve de l'épreuve E6 de GIT.

Les candidats concernés par la passation sous forme ponctuelle devront se munir des ressources (matérielles, logicielles et base de données) et documents nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il leur appartient de prendre contact avec l'établissement pour vérification et mise en œuvre de solutions adaptées si besoin.

**Attention – Certification en langue anglaise :**

Les modalités d'organisation feront l'objet d'une diffusion par chaque académie d'inscription des candidats.

- **EPREUVES ECRITES PONCTUELLES**

Les épreuves écrites ponctuelles auront lieu du lundi 16 mai au Mercredi 18 mai 2022 dans les centres épreuves désignés.

Dès la fin de chacune des épreuves écrites, les centres épreuves feront **parvenir** :

Les copies « CCYC » OUVERTES « à plat », elles seront classées par ordre alphabétique puis seront *scannées pour mise à disposition sur SANTORIN* au :

**\*ATTENTION\***

TOUTES LES COPIES DES EPREUVES ECRITES SERONT DEMATERIALISÉES POUR MISE A DISPOSITION SUR SANTORIN.

LES ACADEMIES RATTACHÉES DEVRONT SCANNER LES COPIES CCYC, PAR L'INTERMEDIAIRE DES ETABLISSEMENTS (GUADELOUPE/MARTINIQUE/NOUVELLE-CALEDONIE) POUR MISE A DISPOSITION SUR SANTORIN.

La correction des épreuves écrites aura lieu du Mardi 07 juin 2022 au Vendredi 17 Juin 2022.

**Toutes les notes des épreuves écrites doivent être saisies via dématérialisation au plus tard le LUNDI 20 JUIN 2022.**



## • INSTRUCTIONS SPÉCIFIQUES

**Le chef de centre doit veiller à ce que :**

- Soit mis à disposition une salle de préparation indépendante des salles d'interrogation, avec un surveillant responsable des supports de base pour l'épreuve ;
- Soit procédé à l'appel des candidats en salle de préparation, vérifié leur identité et les faire émarger. **Porter la mention AB pour tout candidat absents.**
- Soit équipé le centre d'examen de postes informatiques et casques audio mis à la disposition des candidats afin de prendre connaissance des documents numériques, vidéo ou audio ;
- Soit assuré le bon fonctionnement du matériel et prévu la présence d'une personne ressource pour une assistance technique.



### POUR INFORMATION

Les Responsables de commissions **nommés par le recteur sont chargés :**

- De piloter les réunions d'harmonisation pour la notation des candidats, avant et après la correction des épreuves écrites
- D'établir les comptes rendus du déroulement de la session d'examen.

## • RESULTATS

La liste officielle des candidats admis sera transmise dans les établissements-centre et au Rectorat à la Division des examens et concours de Guyane et disponible via Cyclades **dès le Lundi 27 juin 2022.**

### \*Mentions spécifiques :

Eu égard à la situation sanitaire, les visioconférences seront privilégiées lorsque cela est nécessaire pour l'interrogation des candidats.

## FIN DE SESSION

**Toutes les notes doivent être saisies au plus tard :**

- le Vendredi 03 juin 2022 pour les CFF
- le Vendredi 03 juin 2022 pour les épreuves orales et pratiques
- le Lundi 20 Juin 2022 – pour les épreuves écrites

L'académie de la Guyane édite le procès-verbal définitif de l'examen. Les relevés de notes seront mis à disposition sur l'espace Cyclades des candidats pour les académies rattachées à la GUYANE.

Les diplômes seront directement édités par les académies d'inscription des candidats.

Pour le Recteur et par délégation,  
Le chef de la Division des Examens & Concours,



Mr Jean-Marc BREGEON

Pour le Recteur d'Académie  
et par autorisation

Le Chef de la Division des Examens et Concours

Jean-Marc BREGEON



## CALENDRIER DES ÉPREUVES

### ÉPREUVES ÉCRITES

Épreuves	Dates	Horaires
E1- Culture générale et expression	<b>Mardi 17 mai 2022</b>	10h00-14h00
E3- Tourisme et territoire	<b>Mercredi 18 mai 2022</b>	10H30-13H30
E5 -Elaboration d'une prestation touristique	<b>Lundi 16 mai 2022</b>	10H00-14H00

### ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES

Épreuves	Dates	Horaires
E21- LVE A ANGLAIS <i>(Candidats non habilités au CCF)</i>	Lundi 9 mai 2022	A partir de 9h
E22 – LVE B <i>(Au choix du candidat) (Candidats non habilités au CCF)</i>	Mardi 10 mai 2022	A partir de 9h
EF1- LVE C - Allemand	Jeudi 12 mai 2022	A partir de 09h
EF2- Parcours de Professionnalisation à l'étranger	<b>PAS DE CANDIDAT</b>	Remise des dossiers le matin à 8h
EF3- Projet de spécialisation	Jeudi 19 mai 2022	A partir de 8h
E4-Gestion de la relation clientèle touristique	Du Lundi 30 Mai 2022 au Jeudi 02 juin 2022	A partir de 8h
E6-U6- Gestion de l'information touristique <i>(Candidats non habilités au CCF)</i>	Le Vendredi 3 juin 2022	A partir de 8h
EF4 – Engagement étudiant		* à la suite de l'épreuve E6 à partir de 9h00



**DEROULEMENT DES EPREUVES ORALES ET PRATIQUES****1. ÉPREUVES PONCTUELLES ORALES DE LANGUES VIVANTES**

Organisation des interrogations de l'épreuve LVE-A- E21 – Communication en langues vivantes étrangères

**\*Attention un temps de préparation de 60 min est à prévoir**

Responsable de commission : Mme JEAN-MARIE Joëlle

Epreuves (30 min)	Nombre de candidats	Professeurs ressources	Dates des épreuves	Professeur à convoquer	
				Nom/Prénom	Affectation
LGT Gaston Monnerville de la Guyane					
LVE A Anglais	PAS DE CANDIDAT				
LDM Archipel de la Guadeloupe					
LVE A Anglais	3		<b>Lundi 9 mai 2022 à 9h00</b>	Mme BARRIERO Maggy	LMHT Archipel Guadeloupe
LPO Bellevue de la Martinique					
LVE A Anglais	1		<b>Lundi 9 mai 2022 à 8h00</b>	Mme JEAN- MARIE Joëlle	Lycée Bellevue

Organisation des interrogations de l'épreuve LVE B E22 - Communication en langues vivantes étrangères

**\*Attention un temps de préparation de 60 min est à prévoir**

Epreuves (30 min)	Nombre de candidats	Professeurs ressources	Dates des épreuves	Professeur à convoquer	
				Nom/Prénom	Affectation
LGT Gaston Monnerville de la Guyane					
LVE B Espagnol	PAS DE CANDIDAT				
LVE B Portugais					
LMHT Archipel de la Guadeloupe					
LVE B Espagnol	3		<b>Mardi 10 mai à 9h00</b>	Mme TAULIAUT Fatima	LMHT Archipel Guadeloupe
LPO Bellevue de la Martinique					
LVE B Espagnol	1		<b>Mardi 10 mai à 9h00</b>	Mme URRACA GOMEZ Agurtxane	Lycée Bellevue



## 2. ÉPREUVES ORALES PROFESSIONNELLES

### **Organisation des interrogations de l'épreuve E-4 – *Gestion de la relation clientèle touristique***

Durée : 45 min

**\*Attention un temps de préparation de 30 min est à prévoir.**

\*La durée de 12 semaines de stage doit être certifiée par la ou les attestations fournies par les organisations

\* Réunion d'harmonisation à 8h

**Responsable de commission : Madame BRASSEUR France-Lene**

LGT Gaston Monnerville : 17 candidats (professeur éco-gestion chargé de l'enseignement E4 + 1 professionnel ou professeur BTS Tourisme)				
Professeur à convoquer	Etablissement d'origine	Lundi 30 mai 2022 à 8h	Mardi 31 mai 2022 à 8h	Mercredi 1 <sup>er</sup> juin 2022 à 8h
Mme BRASSEUR France-Lène	LMHT Archipel Guadeloupe	6	6	5
Professionnel	LGT MONNERVILLE			
Professeur ressource				

LPO Léopold ELFORT : PAS DE CANDIDAT		
Professeur à convoquer	Etablissement d'origine	
Professeur ressource		

LMHT Archipel de la Guadeloupe : 33 candidats						
Professeur à convoquer	Etablissement d'origine	Lundi 30 mai 2022 à 8h	Mardi 31 mai 2022 à 8h	Mercredi 1 <sup>er</sup> juin 2022 à 8h	Jeudi 02 juin 2022 à 8h	Vendredi 03 juin 2022 à 8h
MME ROCHE Roselyne	LGT BELLEVUE	7	7	7	7	5
professionnel						
Professeur ressource						
MME GUMBS JENA	LMHT ARCHIPEL GUADELOUPE					



**LPO Bellevue de la Martinique : 24 candidats + 16 (lycée de l'Union)**

<b>Professeur à convoquer</b>	<b>Etablissement d'origine</b>	<b>Lundi 30 mai 2022 à 8h</b>	<b>Mardi 31 mai 2022 à 8h</b>	<b>Mercredi 1er juin 2022 à 8h</b>
MME HAMBLET-CIPPE Rosine Mme AUBERT Nolwen +Professionnel	LGT G. MONNERVILLE	16	16	8
<b>Professeur ressource</b>				
MME GALBON Raphaëlle Nicole	LPO BELLEVUE			





### 3. ÉPREUVES FACULTATIVES ORALES

Organisation des interrogations de l'épreuve EF1- Langue vivante étrangère facultative

**\*Attention un temps de préparation de 20 min est à prévoir.**

Epreuves EF1 (20 min)	Nombre de candidats	Professeurs ressources	Dates des épreuves	Professeur à convoquer	
				Nom/Prénom	Affectation
LGT Gaston Monnerville de la Guyane – PAS DE CANDIDAT					
Espagnol					
LMHT Archipel de la Guadeloupe					
Allemand	<b>5</b>		<b>Jeudi 12 mai 2022 à 9h00</b>	<b>MME VALERE Claudia</b>	<b>LGT DROITS DE L'HOMME</b>
LPO Bellevue de la Martinique – PAS DE CANDIDAT					
Portugais					

Organisation des interrogations de l'épreuve EF2- Parcours de Professionnalisation à l'étranger

*\*Un temps doit être prévu pour les membres de la commission afin de lire le dossier pour faire l'harmonisation après l'audition des candidats.*

Epreuves EF2 (20 min)	Nombre de candidats	Professeurs ressources	Dates des épreuves	Professeur à convoquer	
				Nom/Prénom	Affectation
LGT Gaston Monnerville de la Guyane <i>(professeur chargé de l'enseignement EF2 + 1 professionnel ou professeur d'éco-gestion du BTS Tourisme)</i>					
EF2					
LMHT Archipel de la Guadeloupe					
EF2					
LPO Bellevue de la Martinique					
EF2					

## Organisation des interrogations de l'épreuve EF3- Projet de spécialisation

*\*Un temps doit être prévu pour l'harmonisation générale.*

Epreuves EF3 (25 min)	Nombre de candidats	Professeurs ressources	Dates des épreuves	Professeur à convoquer	
				Nom/Prénom	Affectation
<b>LGT Gaston Monnerville de la Guyane (professeur chargé de l'enseignement EF3 + 1 professionnel ou professeur STS Tourisme)</b>					
EF3	<b>0</b>				
<b>LMHT Archipel de la Guadeloupe</b>					
EF3	<b>29</b>		<b>Judi 19 mai 2022 au vendredi 20 juin à 8h</b>	Mme GALBON + 1 professionnel	LPO BELLEVUE
<b>LPO Bellevue de la Martinique</b>					
EF3	<b>22 (22 scol)</b>		<b>Du Jeudi 19 mai 2022 Au Vendredi 20 mai 2022 8h</b>	POZZO + 1 professionnel	LDMHT GOSIER



## CORRECTION DES ÉPREUVES ÉCRITES

CORRECTIONS PREVUES							
DU Mardi 07 juin au Vendredi 17 juin 2022 – DEMATERIALISATION DES COPIES							
ACAO	ETAB.	Centre Epreuve	Matières	Date épreuve	Centre de correction	Nb copies	Professeur désigné (Nom/Prénom + Etablissement d'origine)
973	LGT G.MONNERVILLE	LGT Gaston Monnerville	E1- Culture Générale et expression	Mardi 17 mai 2022 de 10h à 14h	DEMATERIALISATION	17	MME RENO PATRICIA (LGT BELLEVUE) MME VALETTE ELISE (LMHT) MME LECONTE MARIE-CHARLOTTE (LGT MONNERVILLE) MME LAUZEL Lisa (LGT MONNERVILLE) Responsable commission : Mme RENO Patrica (LGT BELLEVUE)
	INDIVIDUEL						
	LPO L.ELFORT	LPO L. Efort					
971	LMHT ARCHIPEL GUADELOUPE	LMHT Archipel Guadeloupe				32	
	CNED GRENOBLE						
	ESCAG LES ABYMES						
972	LGT BELLEVUE	LGT Bellevue	40				
	CNED						
	INDIVIDUELS						
	Lycée de l'Union						

**CERTIFICATION EN LANGUE ANGLAISE - CORRECTIONS PREVUES**  
\*EPREUVE REPORTEE SUR SESSION 2023

CORRECTIONS PREVUES							
DU Mardi 07 juin au Vendredi 17 juin 2022 – DEMATERIALIZATION DES COPIES							
ACAO	ETAB.	Centre Epreuve	Matières	Date épreuve	Centre de correction	Nb 80 copies	Professeur désigné (Nom/Prénom + Etablissement d'origine)
973	LGT G.MONNERVILLE	LGT Gaston Monnerville	E3- Tourisme et Territoires	Mercredi 18 mai 2022 de 10h30 à 13h30	DEMATERIALIZATION	17	M. BELVEZE Christophe (LGT G. MONNERVILLE)
	INDIVIDUEL						
LPO L. Elfort							
971	LMHT ARCHIPEL GUADELOUPE	LDM Archipel Guadeloupe				32	MME JUSTON ELSA (LGT BELLEVUE)
	CNED						
	ESCAG LES ABYMES						
972	LGT BELLEVUE	LGT Bellevue	40	Responsable commission : M. BELVEZE Christophe (LGT MONNERVILLE)			
	CNED						
	INDIVIDUELS						
Lycée de l'Union							

CORRECTIONS PREVUES							
DU Mardi 07 juin au Vendredi 17 juin 2022 – DEMATERIALIZATION DES COPIES							
ACAO	ETAB.	Centre Epreuve	Matières	Date épreuve	Centre de correction	Nb 103 copies	Professeur désigné (Nom/Prénom + Etablissement d'origine)
973	LGT G.MONNERVILLE	LGT Gaston Monnerville	E5- Elaboration d'une prestation Touristique	Lundi 16 mai 2022 de 10h à 14h	DEMATERIALIZATION	17	MME AUBERT Nolwenn (LGT G. MONNERVILLE)
	INDIVIDUEL						
LPO L. Elfort							
971	LMHT ARCHIPEL GUADELOUPE	LMHT Archipel Guadeloupe				32	MME ANGLIONIN Corinne ( LPO BELLEVUE)
	CNED						
	EXCAG LES ABYMES						
972	ECOLE CHEZ SOI	LGT Bellevue	40	M. CHARRIEAU J-C (LGT MONNERVILLE)			
	LGT BELLEVUE						
	CNED						
Lycée de l'Union							



# Délibération BTS TOURISME

## Liste des professeurs à convoquer au jury

Date	Lieu	Nom /Prénom	Discipline	Affectation
<b>Lundi 27 Juin 2021</b>	À 9H (Guyane) 8H (Martinique et Guadeloupe)  Au Lycée Gaston Monnerville De Kourou  <b>(Visioconférence privilégiée)</b>	M. Daniel FOLIWE	Président	IA-IPR
		Mme RENO Patricia	E1- CGE	LGT BELLEVUE
		M. BELVEZE Christophe	E3- TT	LGT MONNERVILLE
		MME LAWRENCE Diane	E5- EPT	LMHT
		MME GALBON Raphaëlle	E6- GIT	LGT BELLEVUE
		MME BRASSEUR France Lène	E4- GRCT	LMHT
		MME JEAN-MARIE Joëlle	E2- CLVE	LGT BELLEVUE
		M. POZZO	E3 - TT	LMHT ARCHIPEL

## Liste des professeurs à convoquer au jury faisant suite aux épreuves orales de rattrapage

Date	Lieu	Nom /Prénom	Discipline	Affectation
<b>2EME DELIBERATION</b> <b>Lundi 04 JUILLET 2021</b>	À 9H (Guyane) 8H (Martinique et Guadeloupe)  Au Lycée Gaston Monnerville De Kourou  <b>(Visioconférence privilégiée)</b>	M. Daniel FOLIWE	Président	IA-IPR
		Mme RENO Patricia	E1- CGE	LGT BELLEVUE
		M. BELVEZE Christophe	E3- TT	LGT MONNERVILLE
		MME LAWRENCE Diane	E5- EPT	LMHT ARCHIPEL GUADELOUPE
		MME GALBON Raphaëlle	E6- GIT	LGT BELLEVUE
		MME BRASSEUR France Lene	E4- GRCT	LGT MONNERVILLE
		MME JEAN-MARIE Joëlle	E2- CLVE	LGT BELLEVUE
		M. POZZO	E3 - TT	LMHT ARCHIPEL GUADELOUPE

Pour le Recteur d'Académie  
et par autorisation  
Le Chef de la Division des Examens et Concours

Jean-Marc BREGEON

